La Région prend soin de vous

Étudiants boursiers

de 18 à 26 ans*, bénéficiez de l'aide régionale pour adhérer à votre complémentaire santé



 Échelons de 0 à 4 ou bénéficiaires du Fonds régional d'aide sociale (FRAS) ou du Fonds national d'aide d'urgence (FNAU)







Pour bénéficier de l'Aide Régionale de 100€

Rien de plus simple

Vous vous présentez

à l'accueil d'une mutuelle LMDE ou SMEREP avec :

- votre carte d'étudiant(e),
- votre attestation de bourse.

La mutuelle vous inscrit

sans vous demander d'avance (jusqu'à 100€), quel que soit le forfait choisi.

Rappel important

L'Aide Régionale de 100 € de la région île-de-France pour adhérer à une mutuelle complémentaire santé est réservée aux boursiers des échelons 0 à 4 ou bénéficiaires du FRAS ou du FNAU. Les boursiers des échelons 4 à 6 peuvent obtenir la CMU-C ou l'ACS.





